

Bernard Thibault « Le résultat du vote gêne beaucoup de monde »

Pour Bernard Thibault de la CGT, le vote n'exprime pas un divorce avec les syndicats mais un besoin d'agir sans tarder pour faire entendre la voix des salariés.

Vous avez répété pendant la campagne électorale que le vote de la CGT serait le plus observé. Votre syndicat progresse en voix et en sièges. Quelles conclusions en tirez-vous ?

Bernard Thibault. Nous sommes dans un inversement de tendance notable. Pour la première fois dans un scrutin prud'homal, la CGT progresse, et elle le fait dans la grande majorité des départements et tous collèges électoraux confondus. Un mouvement en notre faveur s'exprime comme il existe un mouvement en défaveur d'autres organisations, singulièrement des deux autres grandes confédérations, la CFDT et FO. Outre le fait que le résultat est proportionnel à un investissement important des militants, il témoigne aussi que la CGT est perçue comme portant une démarche claire, revendicative, fidèle à ses valeurs. Ce scrutin montre que la crise ne doit pas être un prétexte pour mettre au second plan les revendications. Notre influence grandissante confirme que de fortes critiques sur la politique du gouvernement s'expriment et qu'il existe des alternatives. Les résultats que nous avons récemment obtenus dans d'autres élections, dans la fonction publique territoriale, à GRDF ou avec les retraités cheminots, font progresser la CGT. Cela montre qu'il s'agit d'une tendance, d'un mouvement de fond.

S'agit-il aussi d'une prime au rassemblement, à l'unité syndicale ?

Bernard Thibault. Oui. Nous n'avons cessé de répéter pendant la campagne que le vote CGT exprimerait une volonté d'unité. Voter CGT ce n'est pas voter contre d'autres, mais promouvoir un syndicalisme plus uni. Les forces syndicales ont maintenant le devoir d'écouter le message délivré. Une partie de la campagne de FO portait le discrédit sur la CGT. Cela a été contre-productif.

Le record d'abstention n'impose-t-il pas un bémol à votre satisfaction ?

Bernard Thibault. Nous ne sommes absolument pas satisfaits du taux de participation. Mais il faut remettre les choses à leur place. Deux acteurs principaux organisent l'élection. Les employeurs d'abord, qui sont chargés de l'inscription des salariés sur les listes. Les défaillances ont été énormes. Les intérimaires ont, par exemple, été systématiquement écartés.

L'administration ensuite. Jamais une élection politique n'aura été traitée avec autant d'impréparation et de désinvolture. Des électeurs ont reçu les bulletins de vote d'une autre section que la leur. Dans certains départements, le matériel de vote par correspondance est arrivé quatre jours avant le scrutin. Certains n'ont même pas reçu la carte d'électeur. Sans parler de l'absence d'espaces médiatiques pour évoquer un rendez-vous qui concerne plus de 18 millions de personnes...

N'y a-t-il, dans ce taux d'abstention, aucun signe de prise de distance des salariés avec les syndicats ?

Bernard Thibault. On aurait tort de l'interpréter comme un divorce. Dans la centaine de bureaux de vote existant directement sur les lieux de travail, la participation a été supérieure à 50 %. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé, dès mercredi soir, au ministre du Travail d'organiser les prochaines élections dans les entreprises. C'est possible pour toutes celles qui possèdent déjà des élections de délégués du personnel ou de comité d'entreprise. Il n'est pas compliqué de travailler à une solution pour les petites entreprises. Ceux qui analysent cette élection seulement à travers le taux d'abstention cherchent à en minorer le verdict. Le résultat gêne beaucoup de monde, les déçus au plan syndical, le gouvernement et évidemment les employeurs. On ne peut pas faire comme si 5 millions de salariés ne s'étaient pas exprimés. Le minorer, c'est emboîter le pas à ceux qui expliquent que 200 000 manifestants, ça compte pour du beurre. Il va y avoir des réveils douloureux pour ceux qui tiennent ce type de raisonnement, des mobilisations que certains ne vont pas voir venir.

Après ce résultat, comment concevez-vous votre rôle et votre place dans le paysage syndical ?

Bernard Thibault. Le scrutin confirme des attentes très fortes vis-à-vis de la CGT, qui nous confèrent des responsabilités nouvelles. Un des enjeux consiste à transformer les soutiens obtenus en forces constituées, et à mener à bien notre réflexion en interne concernant nos formes d'organisations. Nous devons aussi continuer d'être très présents sur le terrain revendicatif et unitaire. De ce point de vue, deux réunions sont programmées au niveau national avec les autres syndicats. La CGT considère qu'il faut agir sans tarder pour faire entendre la voix des salariés dans la crise. Le vote montre qu'il y a urgence. Nous allons donc pousser plus précisément cette perspective d'action unitaire pour début 2009.

Entretien réalisé par Paule Masson